

Les bases de données en ligne sur Internet

un outil pour la recherche sur l'histoire des migrations

*Delphine FOLLIET**
*Patrick VEGLIA ***

L'outil internet offre des possibilités dynamiques pour la recherche sur l'histoire des étrangers et des migrations. Les bases de données mises en place par Génériques notamment constituent des sources spécifiques pertinentes et facilitatrices de cette recherche.

Les bases de données en ligne se révèlent précieuses pour la recherche sur l'histoire des étrangers et des migrations. Généralistes ou spécialisées, elles présentent un grand éclectisme quant au contenu, mais offrent, peu ou prou, les mêmes possibilités de recherche, libre ou guidée (thématique, chronologique, géographique...) ; ces outils peuvent être classés en trois catégories.

Bases de données classiques

La première renseigne sur les *références* des documents et en permet le repérage avant de se rendre sur place pour une consultation. Dans le domaine des archives, la recherche dans la base "PRIAM 3" du Centre des archives contemporaines de Fontainebleau par exemple, donne accès aux intitulés des dossiers qui indiquent l'organisme versant, la cote, le descriptif, les dates extrêmes et la communicabilité. Plusieurs résultats s'affichent à l'écran, dont ce versement du ministère de l'Intérieur effectué en 1991 qui est composé, entre autres, de dossiers sur les camps d'internement d'Algériens en métropole entre 1957 et 1962.

Autre exemple, à l'étranger cette fois, les Archives nationales de Tunisie mettent à disposition sur leur site Internet plusieurs bases

* Chargée de Mission, Génériques
** Chargé d'Etudes, Génériques

de données, dont une s'intitule "Takra". Les résultats de cette recherche font référence, entre autres, à un dossier de demande de prêt, daté de 1937, formulée par un ancien élève tunisien de l'Institut polytechnique de Grenoble. Bien d'autres organismes publics ou privés (bibliothèques, médiathèques, musées...) proposent des outils de recherches documentaires en ligne. Par exemple, les catalogues "Opaline" et "Opale plus" de la Bibliothèque nationale de France référencent la cote, le titre, le nom des auteurs, les lieux et date d'édition des pièces des collections (ouvrages, manuscrits, estampes, films, monnaies...). Dans le champ de l'immigration, la base de données de Cine3Mondes, par exemple, répertorie les productions audiovisuelles et propose des notices biographiques sur les réalisateurs.

La deuxième catégorie de bases de données est plus poussée : elle décrit de manière sommaire le *contenu* des documents originaux. C'est le cas, par exemple, des bases du Centre historique des archives nationales (ARCADE, ARNO, NAT, LEONORE...), et de certaines bases des archives départementales (comme celles des Alpes-Maritimes). Elles sont susceptibles de renseigner sur l'état civil des personnes mentionnées dans les documents et sur la nature des affaires traitées (objet de l'acte notarié, acquisition d'œuvre d'art, décret de naturalisation, obtention de la Légion d'Honneur...). Dans la base NAT des Archives nationales, consacrée aux naturalisations jusqu'en 1853, une recherche à partir du nom de John Jackson, industriel britannique naturalisé français, établi dans la Loire au début du XIX^e siècle avec sa famille, donne accès à un descriptif du dossier de demande de naturalisation.

Dans la même logique, la base des données du Conseil général des Alpes-Maritimes permet d'obtenir des renseignements sur l'état

civil, les dates d'arrivée en France et, le cas échéant de retour ou d'expulsion, le lieu de résidence, l'emploi. Ce deuxième niveau permet de rassembler des éléments biographiques sur des étrangers mais aussi des informations collectives à caractère démographique, social, économique, politique ou culturel sur les mouvements migratoires.

La troisième catégorie de bases de données propose un *accès aux documents originaux* numérisés en ligne. La base Gallica de la Bibliothèque nationale de France en est une illustration

de qualité : l'accès aux collections imprimées et iconographiques numérisées se fait par recherche libre, par collections ou par dossiers thématiques. Une recherche avec le mot "tirailleurs" par exemple, permet d'obtenir une quarantaine de réponse, parmi lesquelles les images de la collection anthropologique du photographe Potteau.



Les Archives départementales ou communales, pour leur part, ont amorcé la numérisation de certains fonds, à l'image des Archives municipales de Rennes, qui offrent la possibilité de consulter en ligne une partie des actes d'état civil et des listes nominatives de recensement de la population, sources précieuses pour les recherches sur l'histoire des étrangers.

Les banques d'images de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), des agences photographiques privées (Roger-Viollet, Ana,

Gamma...), de l'Institut national de l'audiovisuel ou des cinémathèques Gaumont-Pâthé, proposent, quant à elles, la visualisation d'une partie des collections de photos et de films, accompagnées de notices descriptives.

Une recherche dans la base Gaumont-Pâthé avec les mots clés "Lyon et Nord-Africains" fait apparaître un film sur la main-d'œuvre algérienne à Lyon et à Lille en 1957. Par ailleurs, des banques d'images constituées à l'étranger par des bibliothèques, des musées ou des centres d'archives présentent des documents sur des étrangers en France comme cette photographie "des volontaires d'Afrique dans les troupes françaises libres" tirée de la Bibliothèque du Congrès à Washington.

En définitive, cette troisième catégorie de bases de données rend possible le repérage, la visualisation puis l'exploitation des documents à distance. Mais la majorité des bases de données que nous venons d'évoquer ne concernent pas spécifiquement l'immigration ; par conséquent, dans le cadre d'une recherche sur l'immigration, elles fonctionnent comme un moteur de recherche classique.

Bases de données spécifiques à l'histoire de l'immigration

Génériques a mis en place quatre bases de données qui ont toutes comme point commun d'indiquer des sources d'archives concernant l'histoire de l'immigration et des étrangers de 1800 à nos jours :

- une base "Archives et immigration" qui est la version informatisée des quatre volumes du Guide des sources d'archives sur l'histoire des étrangers en France aux XIX^e et XX^e siècles (Paris, 1999, 2005, co-édition Génériques/Direction des Archives de France).

- une base "Dictionnaire biographique" qui présente des personnes célèbres ou anonymes, en majorité étrangère ou d'origine étrangère, mais aussi des Français ayant eu un lien, dans l'histoire, avec l'immigration.

- une base "Journaux de l'immigration", qui recense la presse publiée par les étrangers en France depuis le début du XIX^e siècle.

- une base "Affiches et immigration" qui met en ligne la collection d'affiches conservées à Génériques sur l'immigration depuis les années 1970.

Les bases de données de Génériques constituent ainsi des outils de recherche pertinents pour l'histoire de l'immigration. Au-delà de cet aspect, il convient de préciser que les sources indiquées dans ces bases ont pu être enrichies, et le sont régulièrement, grâce à des informations collectées dans des centres de conservation du patrimoine, lors de classement de fonds d'archives privées, mais aussi dans les bases du Web mondial. Ainsi, autour d'une personne, d'un lieu de mémoire, d'un événement, se cristallisent une constellation de sources propres à faciliter le travail des chercheurs.

Par exemple, une recherche sur les étrangers en Isère dans la base de données "Archives et immigration", permet d'obtenir l'affichage de l'ensemble des notices relatives aux Archives départementales de l'Isère, mais aussi aux sources conservées hors du département. Les recherches dans les bases de données Affiches, Journaux, et Dictionnaire biographique s'effectuent par texte libre ou par mot clés. L'entrée géographique permet de visualiser les fiches concernant les étrangers.

En conclusion, les possibilités qu'offre aujourd'hui l'outil Internet pour l'histoire des étrangers sont encourageantes et les pers-

pectives de développement des bases de données propres à renseigner cette histoire sont immenses. Cependant, les nouvelles sources de renseignements doivent être exploitées avec précaution. Les informations les plus récurrentes ne sont pas forcément justes. Comme pour le traitement des sources traditionnelles, l'historien doit élaborer sa propre méthodologie d'approche et d'analyse critique des sources proposées par ces nouveaux outils. Mais tout indique aujourd'hui que les bases de données gagnent en qualité technologique et en rigueur scientifique ; il est certain qu'elles dynamiseront la recherche sur l'histoire des étrangers et de l'immigration et qu'elles contribueront à lui donner une dimension européenne et internationale.

Adresses internet des bases de données mentionnées dans l'article

Agence Ana (Paris) : www.agence-ana.fr

Archives municipales de Rennes : www.archives.rennes.fr

Archives départementales des Alpes-Maritimes (Nice) : www.cg06.fr

Bibliothèque nationale de France (Paris) : www.bnf.fr

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (Nanterre) : www.bdic.fr

Centre historique des Archives nationales (Paris) :

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chanc

Centre des archives contemporaines (Fontainebleau) :

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/cac

Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (Ivry-sur-Seine) : www.ecpad.fr

Gamma (Paris) : www.gamma.fr

Gaumont Pathé archives (Saint-Ouen) : www.gaumont-pathe-archives.com

Génériques (Paris) :

www.generiques.org

Médiathèque des Trois Mondes (Paris) :

www.cine3mondes.fr

Institut national de l'audiovisuel (Paris) : www.ina.fr

Ministère de la Culture (Paris) :

www.culture.gouv.fr

Roger-Viollet (Paris) : www.roger-viollet.fr

Archives nationales de Tunisie (Tunis) : www.archives.nat.tn

Library of Congress (Washington) : www.loc.gov